

—Non, je reste à Paris ; adieu, M. Robert, allez vite apprendre à la comtesse que son fils est chez moi, et qu'il n'a plus rien à craindre.

—Alors à demain, Mlle Jeanne.

—Oui, à demain.

Quand Robert se fut retiré, il parut à Jeanne qu'elle respirait mieux.

Jamais, tandis qu'elle habitait Civray, elle n'avait pu ressentir de sympathie pour Robert.

Enfant, elle le trouvait cruel. Le fils de Comtois martyrisait les oiseaux et les insectes. Toute créature vivante lui semblait destinée à devenir son souffredouleur. Jeanne découvrit assez vite cette propension à la méchanceté pour laisser voir ouvertement à Robert la répulsion qu'il lui inspirait. Elle comprit qu'elle pouvait s'en faire un ennemi. Cela fut sans doute arrivé si Jeanne, quand elle eut seize ans, n'avait pris sur Robert un empire contre lequel il tenta de se rebeller. Comme la haine pour Jeanne lui causait une cruelle souffrance, il tenta de mériter ses bonnes grâces. Mais la jeune fille n'oubliait pas les impressions de l'enfance, et lorsque Comtois, inquiet de l'audace de Robert, transmit à Mme de Civray le souhait de son fils d'être le mari de Jeanne, la réponse de celle-ci laissa deviner le mépris et la terreur que lui inspirait à la fois le jeune homme.

Ce coup violent faillit terrasser Robert ; mais il avait en lui trop de force pour se laisser abattre.

Ne pouvant se venger ouvertement, il dissimula.

Sa colère se changea en une rancune venimeuse.

Il ne se demanda point quand elle éclaterait, il se promit d'en attendre l'heure.

Le départ de Jeanne contraria, bouleversa ses vagues projets de vengeance. Un moment, il songea à se rendre à Paris, mais son père vieillissait, les intérêts de sa fortune imposaient à Robert le séjour à Civray, et il y resta en dévorant sa rage.

Si Robert était cruel, il pouvait se montrer patient.

La science d'attendre restait une de ses forces.

Il devina dans l'exil de Jeanne un drame intime, dont la tristesse persistante d'Henri lui livra le secret.

La mort du vieux Comtois, loin de faciliter l'éloignement de Robert, parut davantage le river à Civray. La longue probité de son père lui valut toute la confiance des châtelains, et il devint l'intendant de la maison. Jamais son père n'avait cru l'initier aux affaires de la famille. Il apprit subitement le chiffre des revenus, il calcula la totalité d'une magnifique fortune, et à mesure qu'il s'enfonça dans l'étude des titres et des baux, il sentit grandir en lui des convoitises ardentes.

Si Robert avait vécu cent ans plus tôt, il aurait étouffé ses basses envies ; l'impossibilité de leur donner carrière l'aurait retenu ; mais, au moment où il atteignait l'âge d'homme, le débordement de la philosophie relâchait les liens sociaux, les convoitises s'allumaient dans les âmes sombres. Les yeux devenaient ardents, les mains téméraires. On s'assemblait ténébreusement afin de s'entretenir de questions nouvelles. On parlait des droits de l'homme. On osait insinuer que les riches devaient céder leur place à ceux qui les enviaient. Et comme la justice la plus élémentaire condamnait ces sophismes, l'édifice social croulait sur ses bases. Des hommes audacieux formulaient, dans des livres, des doctrines bouleversant de fond en comble l'organisation du royaume. Des avocats défendaient de prétendus droits méconnus. Les ambitieux, les envieux parlaient haut, s'adressant aux petits, aux faibles, les berçant de l'idée d'une revendication illusoire, vantant la liberté sans avouer que la liberté dégénérerait vite en licence, louant la fraternité, sans laisser voir encore les montants de la guillotine.

La révolution des esprits se fit avec une lenteur progressive ; mais, quand elle éclata, ce fut à la façon de la foudre. Chacun prit ses aspirations pour des droits.

On supprima Dieu, le roi, la religion, les charges, la noblesse, les ordres, et, sous prétexte d'égalité, on vida les prisons des misérables qu'elles contenaient, et on y entassa les prêtres et les grands seigneurs.

Robert fut un des premiers à accepter les idées révolutionnaires. Il lui plaisait de s'entendre répéter

qu'il était l'égal de ceux qu'hier il appelait ses maîtres. Si, dans le premier jour où il se trouvait en rapport d'opinions avec les clubistes de province, il ne quitta point le domaine de Civray, c'est qu'il vit dans le bouleversement général, prêt à se produire, le moyen de fonder sa fortune. A quoi servirait la révolution si elle ne le faisait pas riche ? Puissant, il le deviendrait, sinon à force de talent, du moins à force d'audace. Ceux qui régnaient à Paris par la terreur étaient inconnus la veille : un coup du hasard les portait au sommet du pouvoir. Mais l'autorité de la foule, la puissance impérative n'étaient rien pour lui, s'il ne possédait pas une fortune. Les appétits mal étouffés s'éveillaient avec des violences de bête fauve affamée, à qui l'on montre une chair saignante à travers les barreaux d'une cage.

Si avide que fût Robert, il reculait devant une spoliation brutale, une trahison en plein jour. Dans ce tigre, il y avait de l'hyène qui se dérobe, lâche et peureuse. Il ne lui en coûtait rien de continuer son rôle de serviteur dévoué. S'il dénonçait la famille Civray à Collot d'Herbois, sans doute celui-ci ferait d'abord main-basse sur la plupart des valeurs, et Robert n'y gagnerait que l'éphémère protection de l'ancien comédien. Mieux valait rester près de la famille, l'éloigner de Civray, et, sous l'affectation du dévouement, la perdre sans retour s'il était de son intérêt de le faire.

Ni Mme de Civray, ni Henri ne se défièrent du fils de Comtois.

On le chargea de trouver à Paris un appartement, de s'occuper du moyen de leur faire passer la frontière. On mit dans ses mains la vie et la fortune de ceux qu'il haïssait de toute la force des bienfaits qu'il en avait reçus.

Quand Henri quitta sa mère afin d'accepter chez Jeanne l'asile que lui accordait la courageuse fille, la comtesse s'efforça de persuader au jeune homme de garder sur lui les titres, l'or et les diamants de famille. Henri s'y refusa d'une façon absolue ; Mme de Civray resta en possession de toute la fortune, et Henri conserva seulement quelques louis sur lui.

Cet arrangement satisfaisait sans doute Robert, car il ne souleva aucune objection.

Jeanne ne pouvait s'empêcher de trouver étrange l'expression du visage de Robert ; elle ne s'expliquait pas davantage pourquoi, sans que la causerie prît en eux cette pente, il avait rappelé des souvenirs de Civray. A quoi bon surtout lui apprendre qu'il copiait jadis ses lettres ? Tout en cherchant à se distraire de la pensée de Robert, elle y revenait sans cesse, avec un tremblement intérieur. Elle se défiait de lui, sa voix sonnait faux ; il détournait les yeux en parlant, sa bouche était mince et railleuse.

Tandis que Jeanne achevait de dresser le couvert, la petite porte donnant sur la cour s'ouvrit avec précaution et le comte Henri parut dans l'arrière-boutique.

En le reconnaissant, Jeanne se recula contre la muraille.

—Quelle imprudence ! dit-elle, monsieur le comte, quelle imprudence !

—Ces vêtements ne me travestissent-ils pas assez ? Cette maison est tranquille ; nul ne m'a vu descendre, j'étouffais là-haut ; Jeanne ma sœur, j'ai voulu vous revoir, vous demander si vous vous souveniez encore de Civray, des bois sombres et de l'étang sous les vieux saules ?

—J'ai peu le temps de rêver, monsieur le comte, répondit la jeune fille : les loisirs de Civray sont loin. La lingère doit, à toute heure, songer à sa clientèle... J'ai cependant pensé à vous, à madame la comtesse, à mademoiselle Cécile, qui doit être plus charmante que jamais... Quand je quittai le château, votre mère songeait déjà à vos fiançailles.

—Cécile est trop jeune, répondit Henri ; d'ailleurs, les événements politiques nous ont jetés dans une terreur soudaine, et ce n'est pas durant ces heures de bouleversement et de deuil que l'on doit songer à étendre le cercle de la famille. Laissez-moi vous remercier de m'avoir offert un asile, je suis un suspect, un proscrit dont la tête est mise à prix par Collot-

d'Herbois ; si j'étais arrêté chez vous, vous péririez sans doute avec moi.

—Je le sais, monsieur le comte, mais croyez-le, à cette heure surtout où nous voyons s'écrouler les choses les plus sacrées, le sacrifice semble facile. En voyant mourir bravement, on apprend le dédain de la mort. Ce qui est plus difficile que de se montrer courageux devant un ramassis de brigands et d'ignobles tricoteuses, c'est le sacrifice journalier, perpétuel, l'immolation de soi, de ses sentiments au devoir. Tenez, vous êtes gentilhomme, digne et brave. On vous commanderait d'attendre de pied ferme une horde de bandits, vous le feriez ; mais on vous conseillerait de triompher d'une folie, de dompter une répugnance, de vous oublier pour le bonheur d'un autre, le feriez-vous, dites, monsieur Henri, le feriez-vous ?

—Je ne sais pas, répondit le jeune homme.

—Et pourtant, c'est le devoir, c'est l'obligation divine et humaine. Tenez, vous connaissez comme moi les qualités, je devrais dire les perfections de madame votre mère, et pourtant vous vous défiez de ses conseils, puisque vous ne les suivez pas.

—Serait-ce à vous de me le reprocher, Jeanne ?

—Et à qui donc, monsieur le comte ? Mme de Civray est trop généreuse pour vous montrer à quel point vous l'affligez ; Mlle Cécile dissimule un regret mal défini peut-être dans son âme. Rien qu'à vous voir, moi qui vous aime bien, croyez-vous que je ne devine pas combien vous opposez de résistance aux prières, aux ordres muets de la comtesse de Civray ?

—Jeanne, je n'ai qu'un mot à vous dire : le roi est mort, Mme de Lamballe est morte, la France me semble perdue, est-ce la peine de défendre sa vie contre les Robespierre et les Fouquier-Tinville ? Il est des heures où je suis tenté d'entrer au tribunal où l'on juge les prêtres, les magistrats et les gentilshommes, de crier ; Vive le roi ! et de me mêler à ces martyrs.

—Vous n'en avez pas le droit, s'écria Jeanne. Oh ! vous cherchez en vain à masquer par l'horreur du présent l'amer découragement auquel vous êtes en proie. Vous cessez de demander la force à Dieu, monsieur le comte, et tout combat vous semble difficile aujourd'hui.

—Vous ne pouvez savoir, Jeanne, vous ne savez pas...

—Et surtout je ne veux rien entendre. Si jamais vous avez eu confiance dans la sœur qui partageait à Civray, vos travaux et vos jeux d'enfant, prouvez-le lui aujourd'hui. Partez au plus vite, conduisez votre mère en Suisse ; comblez le plus cher de ses vœux en devenant le mari de Mlle Cécile, et ne revenez en France que quand cette même France aura relevé ses autels.

—Tenez, Jeanne, à votre tour vous devenez cruelle. Il ne faut pas exiger de l'homme plus qu'il ne peut accomplir. Pour avoir le droit de me donner de semblables conseils, savez-vous ce qui, depuis cinq ans, se remue dans ma tête et dans mon cœur ? Je ne me suis pas laissé vaincre sans combat ; j'ai succombé à la violence d'une lutte insoutenable, voilà tout. Cependant vous avez raison, je dois sauver ma mère, la mettre en sûreté ! Je la conduirai en Suisse, puis ensuite, eh bien ! ensuite, puisqu'on peut encore mourir au nom de la famille, de l'autel et du drapeau fleurdelisé, je reviendrai ici, Jeanne, il restera toujours pour moi une place sur l'échafaud.

Jeanne demeurait immobile, les mains jointes, ses yeux remplis de larmes, fixés sur le visage du comte. Ses lèvres tremblaient convulsivement. Enfin, avec une sorte de violence contrastant d'une façon absolue avec le calme qu'elle avait réussi à garder jusque-là, elle dit d'une voix pleine d'un tremblement sourd :

—Avez-vous donc la prétention d'être le seul à souffrir dans la vie, monsieur le comte ? Croyez-vous que votre cœur ait épuisé le calice de l'angoisse humaine ? Vous avez lutté, soit ; vous avez caché en vous une plaie saignante, mais combien de compensations vous restaient. Les lieux mêmes que vous habitiez répandaient une sorte de douceur sur l'amertume dont votre âme était saturée. Et puis vous avez une mère qui vous adore, une jeune cousine qui vous aime. Autour de vous, tout concourait à vous rendre le cou-